



République Française  
Département Haute-Garonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER

Convocation du 3 avril 2023

Affichage du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi onze avril, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

**Présents :** ESCRICH-FONS Esther - AMILLHAT GROLLIER Isabelle - GAYON Céline - HEDIN Philippe - ROUQUET Gérard – BARBE Cécile - DAVANT Dominique

**Absente excusée :** CREMEY Sylvie

**Absente :** FONS Alizée

**Secrétaire de séance :** BARBE Cécile

### **OBJET : Délibération 2023-04-12**

#### **TRAVAUX RENOVATION PARKING MAIRIE**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de rénover le parking devant les toilettes publiques

Comme évoqué lors du dernier conseil municipal, il convient maintenant de prendre une délibération pour la réalisation de travaux d'aménagement du parking situé devant les toilettes publiques.

Pour cela, nous avons sollicité trois entreprises, seule l'entreprise MELLET XAVIER a établi un devis pour un montant de 4932.00 euros TTC.

Après avoir écouté l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal délibéré avec 7 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention pour :

- Signer le devis avec l'entreprise MELLET Xavier pour un montant de 4110 euros HT et 4932.00 euros TTC
- Prévoir les budgets en section d'investissement

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Haute Garonne.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant deux mois sur le site internet de la commune.

Fait et délibéré à Saint Germier, le 12 avril 2023

Mme ESCRICH FONS Esther,



Maire

Délibération N°2023-04-12  
Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 09  
Présents : 07  
Absente excusée : 01  
Absente : 1  
Procuration : 00  
Votants : 07

Madame BARBE Cécile

Secrétaire de séance